

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 722-IL-S Vers-Morey – Vers-Cort

En raison de travaux de réfection de chaussée sur la route cantonale N° 722-IL-S Yvorne – Corbeyrier, le tronçon compris entre les hameaux de Vers-Morey et Vers-Cort, sera interdit à toute circulation.

Les nuits de 20h00 à 05h00
Du Lundi 13 juillet 2026 (début 13 juillet à 20h00)
Au jeudi 16 juillet 2026 (fin 17 juillet à 05h00)
Réserve nuit du vendredi 17 au samedi 18 juillet 2026

Mardi 21 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Réserve mercredi 22 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Jeudi 23 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Réserve vendredi 24 juillet 2026 de 06h00 à 20h00

En cas de météo défavorable, les jours de réserves seront utilisés

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes de Yvorne, Corbeyrier
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Aigle
- ECA, Pully, SDIS du Chablais
- Voyer Région Est
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- Armée Suisse
- Radio Chablais
- Service de la faune



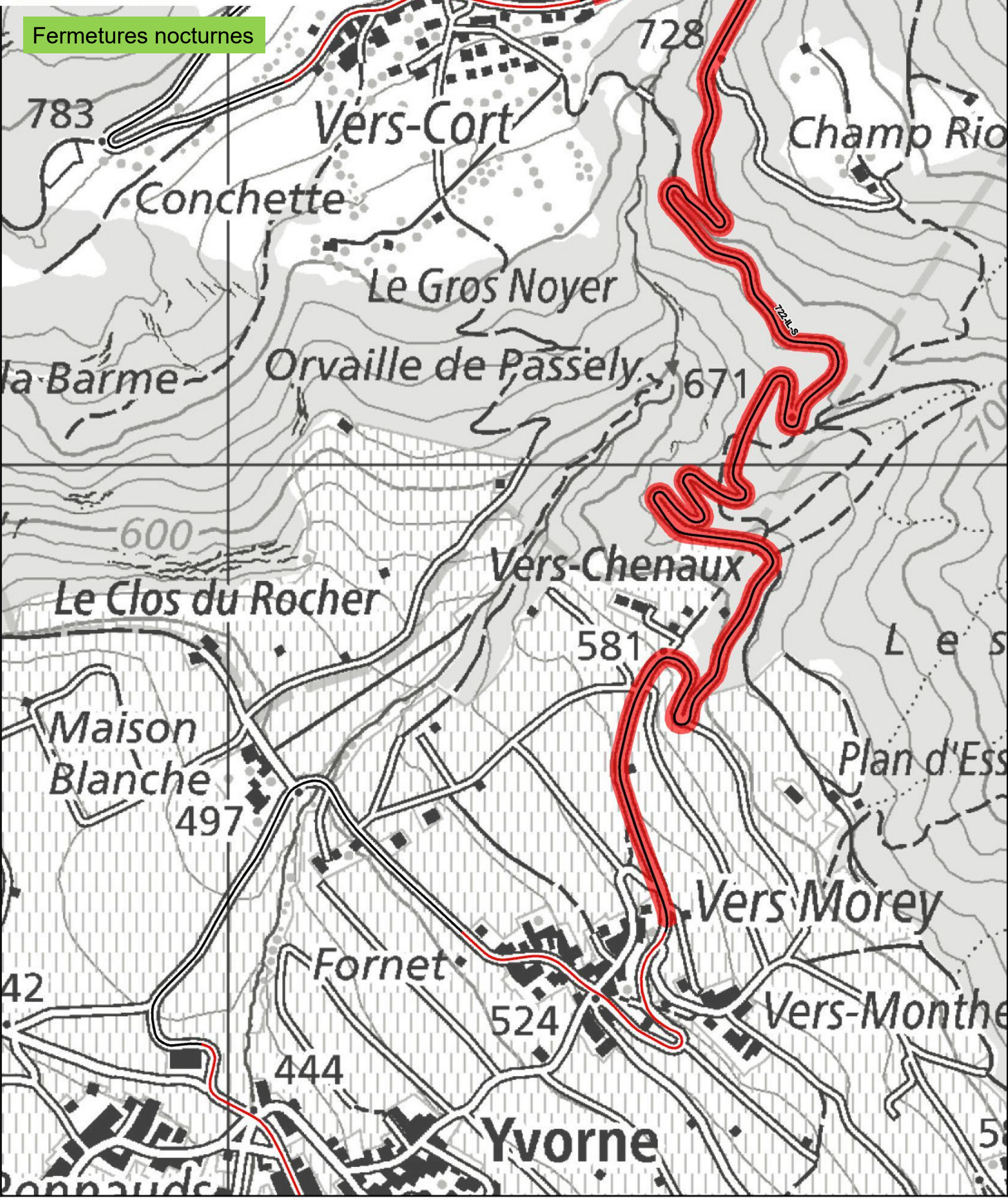
RC 722-IL-S
Vers-Morey - Vers-Cort
Revêtements

Date	Dessin	Référence	N° Plan
01.03.2024	TMA	Feux	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

Les nuits de 20h00 à 05h00
Du Lundi 13 juillet 2026 (début 13 juillet à 20h00)
Au jeudi 16 juillet 2026 (fin 17 juillet à 05h00)
Réserve nuit du vendredi 17 au samedi 18 juillet 2026

Fermetures nocturnes



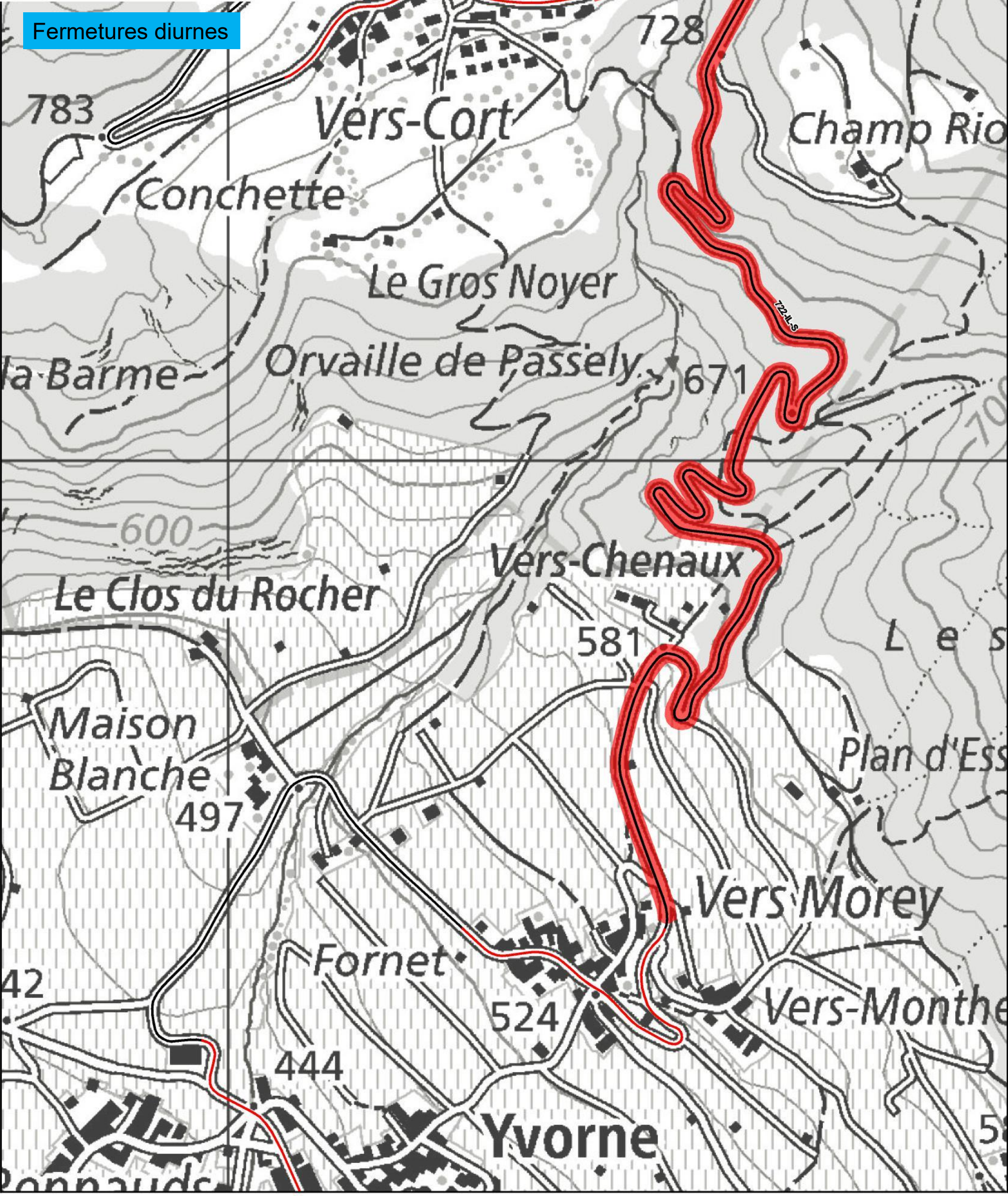
RC 722-IL-S
Vers-Morey - Vers-Cort
Revêtements

Date	Dessin	Référence	N° Plan
01.03.2024	TMA	Feux	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

Mardi 21 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Réserve mercredi 22 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Jeudi 23 juillet 2026 de 06h00 à 20h00
Réserve vendredi 24 juillet 2026 de 06h00 à 20h00

Fermetures diurnes



Travaux RC 722 IL-S – Communes de Corbeyrier-Yvorne

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a pris connaissance des différentes réactions suscitées par l'annonce de la fermeture temporaire de la route reliant Corbeyrier et Yvorne (RC 722).

Ce chantier constitue la seconde phase des travaux effectués l'an dernier, qui portaient sur la réfection des ouvrages (renforcement des murs de soutènement, canalisations et collecteurs d'eaux). Ce type d'interventions pouvait être exécuté en maintenant la circulation. La phase actuelle concerne la pose du revêtement final de la chaussée. En raison de la configuration étroite et sinueuse du tronçon, cette opération est impossible à réaliser sous circulation alternée et nécessite dès lors une occupation complète de la route.

Le principe de la fermeture temporaire de cet axe a été validé en 2023 avec l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les Communes d'Yvorne et de Corbeyrier, les Transports publics du Chablais (TPC) et le Canton, dans le cadre de la planification du chantier. Afin de limiter autant que possible les impacts pour les habitants et les usagers, les interventions ont été programmées durant la période des vacances scolaires, lorsque le trafic est généralement plus faible. La route sera principalement fermée de nuit, soit les 13, 14, 15 et 16 juillet, de 20h à 05h (*date de réserve en cas de météo défavorable : 17 juillet*). Les 21 et 23 juillet, la route sera fermée en journée, de 6h à 20h (*date de réserve : 22 et 24 juillet*).

En dehors de ces horaires, la circulation sur cet axe sera rétablie avec des zones de chantiers ponctuelles (trafic géré par des feux). Pendant les heures de fermeture, l'accessibilité au secteur restera assurée par l'Hongrin, via le tunnel des Agites, moyennant un allongement du temps de parcours d'environ quarante minutes. Les horaires de passage du tunnel des Agites peuvent être consultés sur le site : www.hongrin.ch.

En ce qui concerne l'accès des services de secours, les dispositions nécessaires ont été prises en amont avec les différents partenaires concernés. Un protocole a été mis en place pour garantir les interventions urgentes pendant toute la durée des travaux. En cas d'urgence médicale nécessitant une prise en charge rapide, une intervention hélicoptérée pourra être mobilisée. Concernant les prestations de soins à domicile, les patients sont invités à prendre contact avec leur CMS ou leur commune afin d'adapter au besoin l'organisation des visites.

La DGMR est consciente des désagréments que ces mesures peuvent occasionner pour les riverains, pendulaires et autres usagers de la route. Ces travaux demeurent toutefois indispensables pour assurer la pérennité de l'infrastructure et maintenir le niveau de sécurité attendu sur cet axe.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration durant cette période.